

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 82 (2010)

**Heft:** 3

  

**Artikel:** Chronique vagabonde : les vouivres, ou comment une équipe de spéléologues se lance dans le montage d'une coopérative

**Autor:** Cuttat, Jacques

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-145035>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CHRONIQUE VAGABONDE

## Les Vouivres, ou comment une équipe de spéléologues se lance dans le montage d'une coopérative

Prenez un club de spéléologie, situé dans un des paradis suisses de cette pratique à cheval entre le sport et l'aventure, dont les membres en avaient marre de tenir leurs réunions dans les arrière-salles des cafés enfumés. Las, les spéléos se disent qu'il serait bien de se trouver une maison, si possible pas chère et rustique. Idée approuvée, chacun se met à la recherche du bâtiment convoité. Et, comme c'est souvent le cas, le hasard donne un coup de pouce aux individus entrepreneurs.

### Coïncidence

Une famille de paysans habitant le village d'Undervelier possède un rural situé dans un endroit retiré et sauvage, au fond d'une gorge: la ferme des Grands-Champs, ancienne dépendance des forges voisines transformée en bâtiment rural; comme ce bâtiment ne peut plus être exploité par les agriculteurs, ceux-ci cherchent à s'en séparer. La bâtisse n'est pas vraiment un palais: une partie peut être qualifiée d'habitation, pour autant que l'on ne mette pas sous ce terme des qualités autres qu'un toit supporté par des murs; le solde est affecté à une grange et à un dépôt de machines agricoles. L'information parvient aux oreilles des spéléologues.

L'ensemble ne vaut pas bien cher. Mais il représente l'idéal que recherchent les spéléos: rustique, isolé, au cœur d'une clairière située à l'entrée des gorges du Pichoux. La première étape est réalisée. Reste maintenant à négocier le prix avec le propriétaire et à monter une structure pour rénover et gérer le bâtiment.

### Réflexions et négociations

Pour la négociation sur le montant de la transaction, ce sont un spéléo entrepreneur de génie civil, rompu aux discussions foncières, et un autre spéléo lui-même fils de paysan, donc rompu à la psychologie économique du monde rural, qui s'en chargent. L'affaire avance.

Quant à la structure juridique, sur conseil de l'entrepreneur, c'est la société coopérative qui est retenue. Tout d'abord parce qu'elle permet d'unir les moyens, modestes pour certains, donc chacun dispose; ensuite, parce que cette forme juridique permet de répartir le risque entre tous ses membres, ce qui est de nature à rassurer les futurs créanciers.

Un bon prix est donc négocié, la coopérative est créée en 1988, ses membres lui donnent le nom des Vouivres, ces belles créatures sauvageonnes dont la légende dit qu'elles habitent en des lieux retirés et à proximité des ruisseaux et des étangs. On ne pouvait lui trouver de meilleur nom. La jeune coopérative obtient un prêt permettant de couvrir l'achat et les gros travaux de rénovation auprès d'un établissement local.



La ferme des Grands-Champs, en retrait de la route et du village d'Undervelier. © Roger Meier

### Une éthique rigoureuse

Depuis 22 ans maintenant, le bâtiment a retrouvé une nouvelle vie. Il a été rénové, en partie par les coopérateurs eux-mêmes, dans le respect à la fois de ses qualités historiques et des exigences de confort très réduites de ses nouveaux utilisateurs. Il n'y a pas d'électricité, conformément à la volonté des sociétaires, habitués à explorer les gouffres obscurs. De fait, la question de l'électricité est révélatrice de la philosophie majoritaire des Vouivres et elle a fait l'objet de débats en assemblée générale durant plusieurs années. Cette philosophie tient en quelques mots, que nous explique M. Alain Laurent, membre fondateur: «Rester nature! Se raccorder au réseau électrique serait possible, mais onéreux, taxes d'abonnement, entretien, compteurs..., pour les quelques KWh consommés; et puis ce serait la porte ouverte à des équipements indésirables en ce lieu, tels que télévision, ordinateurs et autres. Mais le sujet a été débattu longuement avant d'être tranché, confie-t-il.» Un léger assouplissement toutefois a été décidé lors de la dernière AG: installer des panneaux solaires, «juste pour assurer un meilleur éclairage», assure M. Laurent.

Aujourd'hui, en plus des réunions hebdomadaires qui se tiennent dans l'ancienne ferme, chaque membre des Vouivres peut utiliser les locaux à des fins privées; à une condition: que la porte reste ouverte en tout temps aux autres coopérateurs. Ces sportifs, conscients de ne jamais être à l'abri de l'imprévu, ont même prévu une chambre spécialement aménagée pour accueillir l'un ou l'autre des leurs qui se verrait obligé de quitter le domicile familial; mais cette éventualité ne s'est encore jamais réalisée depuis que la ferme des Grands-Champs est entre les mains des Vouivres.

Jacques Cuttat